

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE

Dossier suivi par : Les IA-IPR et IEN-ET EG de langues vivantes

Chères et chers collègues,

4, rue de la Houssinière B.P. 72616 44326 NANTES Cedex 3 Nantes, le 17/03/2020

Les inspecteurs et inspectrices de langues vivantes

à

Mesdames les professeures et Messieurs les professeurs de langues vivantes de l'Académie

s/c de Mesdames les cheffes et Messieurs les chefs d'établissement des collèges et lycées

s/c Madame l'Inspectrice et Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directrice et Directeurs académiques des Services de l'Éducation Nationale

Suite à la décision gouvernementale de fermeture des écoles, collèges et lycées, nous tenons à vous assurer de notre soutien et nous sommes à votre écoute pour vous accompagner dans vos efforts pour assurer la continuité de votre enseignement à destination de vos élèves. En effet, le maintien à domicile de nos collégiens et lycéens nécessite la mise en place de mesures inédites dans tous les établissements, et nous nous rendrons disponibles pour vous accompagner.

Au sein de chaque établissement, l'organisation de la continuité pédagogique sera pilotée par votre direction qui, en lien avec les besoins dont vous ferez état, travaille d'ores et déjà sur les directives nécessaires, mettra à votre disposition les outils adéquats, et relayera les dispositions prises par les équipes pédagogiques auprès des familles.

L'Espace Numérique de Travail, dès qu'il sera entièrement fonctionnel face à la montée en charge actuelle, devrait constituer un outil pertinent pour échanger supports et productions avec vos élèves. Les autorités sont sensibles à la difficulté pour certaines familles d'avoir accès à Internet ou à certains outils (scanners, matériels d'enregistrement, etc.) et réfléchissent aux modalités de remise de transmission d'informations pour que chacun puisse avoir accès à la continuité pédagogique.

Dès lors que des modalités communes et rythmes d'échanges avec les élèves et leurs familles auront été définis au sein des différentes équipes pédagogiques, vous pourrez éventuellement vous appuyer, outre vos propres supports mis à disposition des élèves sur l'ENT, sur des sites nationaux de ressources<sup>1</sup>, dans la mesure où ils vous sembleront pouvoir venir étayer votre projet pédagogique en cours.

Dans l'immédiat, nous souhaitons vous transmettre ces quelques recommandations très simples afin de commencer dans les meilleures conditions possibles la période qui s'annonce.

## 1. Ne pas être trop exigeants vis-à-vis de vous-mêmes.

La création de contenus en ligne et à distance est très spécifique, vous n'y avez pas nécessairement été habitués ni formés, vos élèves non plus : vous n'allez donc pas instantanément pouvoir offrir des solutions idéales. Nous-mêmes, corps d'inspection, n'allons pas vous donner des conseils universels et applicables en toutes circonstances, mais nous procéderons ensemble de manière progressive. Vous serez soutenus au fil des jours et des semaines, vous monterez en compétence, mais il faut du temps pour cela. Il semble raisonnable dans un premier temps de repérer ce qui, dans votre progression actuelle, vous semble transférable à une exploitation à distance, ne serait-

À voir sur l'espace pédagogique académique :

https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/numerique-et-enseignement/continuite-pedagogique/

ce que sous forme de révision. Cela vous permettra, ainsi qu'à vos élèves, de définir vos premiers modes d'échanges.

### 2. Ne pas trop impressionner les élèves et les familles.

La société toute entière est évidemment sous pression, les plus jeunes y sont souvent encore plus sensibles que les adultes : inutile d'ajouter du stress au stress en noyant les classes sous des masses de travail, d'autant qu'il est fréquent que les familles s'estiment incompétentes pour accompagner le travail en LVE. Des activités simples, accessibles et avec corrigés intégrés sont à privilégier pour le moment, surtout si vous pouvez vous appuyer pour l'instant sur les séquences déjà en cours, afin de rester sur un terrain connu. On peut aussi légitimement permettre aux élèves de se familiariser quelques jours avec les cours à distance faits en français, avant de les mettre au travail en langue(s) étrangère(s).

# 3. Ne pas envoyer les élèves vers des sites de ressources en ligne sans d'abord cibler exactement vos attendus.

Il serait dommage de rebuter les élèves par un recours précipité à des sites Internet qui sont souvent touffus et parfois trop denses pour être exploités sans cadrage précis. De plus, on peut craindre dans ces premiers jours des effets de saturation des serveurs, qui là aussi risquent de rebuter durablement les utilisateurs. Prenons tous le temps de bien expertiser les ressources disponibles, et pour l'instant il est tout à fait possible de passer à la place par des travaux écrits simples, version .doc ou .pdf qui seront transmis par le biais des ENT par exemple.

### Anticiper le risque n°1 du distanciel : l'absence de feedback et de balisage du travail fait.

En classe, il y a de nombreuses occasions de faire un point sur les avancées des apprentissages (rappels de début de cours, bilan de fin de séance, régularité calendaire des temps d'apprentissage, calendrier des évaluations, retour correctif/évaluatif en direct des enseignants sur les productions, etc.). Mais en dehors de la classe, tout cela disparaît et peut vite démobiliser les élèves. Pour ce démarrage de cours à distance, à chaque activité que vous proposez, pensez à prévoir un temps d'écriture où les élèves notent ce qu'ils ont fait la fois précédente, et à la fin de l'activité ce qu'ils ont appris ou révisé. Il peut aussi être utile de leur recommander de dire explicitement (à un parent par ex.) ce qu'ils ont travaillé ce jour, et à quoi cela sert. La reformulation est essentielle à la fixation de ce qui est appris, et sera un levier important de motivation.

#### 5. Prendre le temps de trouver le bon équipement.

La plupart d'entre vous disposez à votre domicile de solutions informatiques suffisantes pour traiter des documents écrits et les communiquer par ENT et/ou messagerie avec vos classes. En revanche, l'équipement audio et vidéo n'est pas toujours au même niveau. Là encore, prenons le temps : pour que les élèves travaillent l'oral comme l'écrit (ce qui sera souhaitable à terme), il faudra disposer de solutions techniques satisfaisantes de votre côté avant tout. Le réseau des experts informatiques est en pleine activité pour vous soutenir, depuis la DSI et la DANE au rectorat en passant par l'ensemble des RUPN ou encore les IAN² : peu à peu, en fonction des besoins vous recevrez aide et conseil pour pouvoir répondre techniquement aux besoins, mais cela va prendre nécessairement un peu de temps. Commencez par exemple par voir si vous avez chez vous les moyens de vous enregistrer vous-même, avec une qualité de son acceptable, au format mp3 : cela pourra être utile le moment venu pour faire écouter et répéter des phrases aux élèves, par exemple ; ou encore pour qu'ils puissent entendre une lecture fiable de consignes, de textes etc.

Nous reviendrons vers vous par un nouveau courrier en début de semaine prochaine pour faire le point en fonction des retours des différents établissements, et pour proposer des pistes de ressources et procédures les plus pertinentes possibles. D'ici-là, n'hésitez pas à nous contacter par courrier électronique si vous le jugez utile, individuellement ou par équipe.

Quelles que soient les progressions ou activités proposées, nous savons pouvoir compter sur votre engagement, votre disponibilité et votre vigilance, notamment pour vous assurer de la meilleure intelligibilité possible des consignes pour les activités proposées aux élèves.

2

La DSI est chargée, pour notre Académie, de suivre tous les aspects techniques liés aux systèmes d'information. La DANE est une délégation académique pédagogique, chargée d'accompagner les usages du numérique éducatif. Vous connaissez sans doute les RUPN, qui sont vos référents pour le numérique dans chaque établissement public. Enfin, les IAN (interlocuteurs académiques pour le numérique) sont rattachés à la DANE.

Notre interlocutrice académique pour les langues vivantes (IAN-LV), Mme Malhaire, travaille en étroite liaison avec nous pour vous fournir soutien et conseil. Elle vous présente ci-dessous sa fonction et vous transmet quelques premières suggestions ; elle sera également en contact régulier avec vous dans les jours et les semaines à venir.

Les IAN sont des professeurs qui, en liaison avec la DANE et les corps d'inspection, apportent un soutien et une expertise dans chaque domaine disciplinaire. Promouvoir les ressources numériques, accompagner les usages de l'ENT E-lyco et former les RUPN en établissement font partie des missions des IAN dans l'académie de Nantes.

Voici aujourd'hui quelques premiers conseils pour la mise en place d'un travail à distance efficace :

- 1. Trouver un moyen de communication et de partage fiable tels que :
  - •ENT E-lyco ou son application Itslearning à télécharger sur smartphone.
  - Pronotes
  - •Adresses électroniques des élèves ou des parents d'élèves pour le collège.
- 2. Prendre en main l'ENT si vous ne maîtrisez pas l'outil. Des aides sont disponibles sur le site de l'académie pour vous accompagner. L'ENT E-lyco permet notamment de déposer des documents et ressources audio, vidéo, de rendre des devoirs, de créer des exercices interactifs. Vous pouvez également vous rapprocher du RUPN ou du responsable de réseau de votre établissement pour vous guider.
- 3. Utiliser des solutions temporaires si les outils proposés ci-dessus ne fonctionnent pas ou ne sont pas disponibles :
  - o Partager des documents écrits (compréhension écrite, exercices) sous format pdf par messagerie : le pdf est un format qui vous garantit que ce que l'élève va lire est bien conforme à ce que vous envoyez (typographie, mise en page, etc), quel que soit le type d'appareil sur lequel il le consultera.
  - Outiliser un site tel que <u>Padlet</u> (<u>https://fr.padlet.com</u>): c'est un outil collaboratif en ligne, facile à prendre en main. Il est nécessaire en tant que professeur de se créer un compte mais les élèves peuvent y avoir accès grâce à un lien partagé par messagerie par exemple. On peut ainsi sur le même espace rassembler des informations: textes, vidéos, images.

D'autres conseils pour mettre en place ces nouvelles modalités de travail seront disponibles dans une newsletter « numérique et LV », à paraître la semaine prochaine.

Z.Malhaire, IAN-LV

Les inspecteurs et inspectrices de langues vivantes restent à l'écoute de vos questions et vous souhaitent le meilleur pour votre santé et celle de vos proches.